



EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle De Sétif
NIF: 000216001808337

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N° 03/ AT/SDFS/DAL/SA/2021**

Un Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour : **Travaux de Réalisation d'infrastructures d'Accueil, Pose et Raccordement des Câble à Fibre Optiques répartie en (02) Deux lots.**

- **Lot N°01: Addaoua – Ain Azel.....21,00KM.**
- **Lot N°02: Ouled Tebben - Limite Msila....10,00KM.**

ELIGIBILITE DES CANDIDATS:

Cet d'appel d'offres est destiné uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants:

- **Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km:**
 - Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
 - Les entreprises sans qualification;
 - Les entreprises sans références professionnelles quelles que soient leurs qualifications;
 - Les entreprises nouvellement créées;
 - Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.
- **Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km :** le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (04), contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle De Sétif
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats & Logistique
Service Achats
Rue Mokrani El Hadj Sétif

Contre le paiement, auprès de la banque BNA Agence 711 Sétif, d'un montant de **Cinq Mille dinars algériens (5000,00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : **Compte en dinars N°00100711030000012318.**

Présentation des offres :

Le dossier administratif (un (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)), l'offre technique (une (01) originale et deux (02) copies plus l'offre en



format électronique (CD)) et l'offre financière (une (01) originale et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD)) sont insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

Les trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N° 03/AT/SDFS/DAL/SA/2021
Travaux de Réalisation d'infrastructures d'Accueil, Pose et Raccordement des Câble à
Fibre Optiques
« À N'ouvrir Que Par La Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres »**

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle de Sétif
Rue Mokrani El Hadj Sétif**

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** de 08h00 à 14h00 à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14h00 mn à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.